

# Dossier Pédagogique

---

présenté par le Musée de la Résistance, de la déportation et la libération en Loir-et-Cher



---

## Contacts :

**Madeline Fouquet** : 06 67 45 86 22 [contact@madelinefouquet.com](mailto:contact@madelinefouquet.com) [www.madelinefouquet.com](http://www.madelinefouquet.com)

**ONAC-VG** : 02 41 47 82 95 [anne-cecile.vesnier@onacvg.fr](mailto:anne-cecile.vesnier@onacvg.fr) / 02 38 53 36 12 [Nathalie.paton@onacvg.fr](mailto:Nathalie.paton@onacvg.fr)



*source : © Comité français pour aYd Vashem  
Mur des Juste parmi les Nation à aYd Vashem - Jérusalem*

**«Nous sommes tous des Justes en puissance. Il suffit de le vouloir»**

Henriette Tracol (Juste parmi les Nations)

**«Nous ignorons ce qu'est un juif, nous ne connaissons que des hommes»**

Le pasteur Trocmé (Juste parmi les Nations)

**«Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier.**

Talmud, traité Sanherdrin, page 37a

**«Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes remparts, un monument (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront jamais effacés»**

Livre d'Isaïe, chapitre 56, verset 5

**«Etre juste, c'est être humain.»**

La Bible

## «Juste une cachette ? », l'histoire extraordinaire des « Justes parmi les nations » ...

"Un enfant sur le quai d'une gare, une inconnue lui arrache son étoile et l'emmène à la gendarmerie. Nous sommes au Village, petite bourgade du centre de la France ; enfin ce qu'il en reste, puisque le pays, meurtri par la défaite et les bombardements, est coupé en deux, que les occupants grouillent et que la population doit faire face aux patrouilles et vivre au rythme des privations. Les réfugiés affluent, fuyant les persécutions du nouveau régime.

« Qu'est-ce que je fais de ce bébé ? » se demande une jeune femme.

« Demain, une rafle a lieu, je préviens les voisins ? » - Que faire ? Poursuivre docilement sa route les yeux baissés, obéir aux lois ou ...? On se tait, on guette. C'est bon, la nuit devrait être clémente cette fois... "



Photos du spectacle : Shazen



Spectacle de Madeline Fouquet, mise en scène de Claudie Ollivier, créé 2012 au théâtre Peskine de Blois, à l'initiative de l'ONACVG, de la Ville de Blois et du Musée de la résistance en Loir-et-Cher en partenariat avec le Comité français pour Yad Vashem, le Bleu et de France, la commune de Saint-Lubin en Vergonnois et le Souvenir français de Loir-et-Cher

Représentations scolaires et rencontre intergénérationnelles à l'Escale de St-Cyr s/ Loire (37), au Plessis-Macé (49), au Mac-aNb de Vierzon (18) au printemps 2013.

Durant la seconde guerre mondiale, six millions de Juifs, dont 1,5 million d'enfants, furent assassinés dans les pays occupés par l'Allemagne nazie.

Alors que les gouvernements de ces pays ferment les yeux sur le sort réservé à leurs ressortissants d'origine juive, des personnes non juives, au péril de leur liberté ou de leur vie même, n'hésitèrent pas à tendre leur main pour les secourir sans aucune demande de contrepartie. Celles-là sont appelées Justes parmi les nations.

## Pourquoi une pièce de théâtre sur le thème des « Justes parmi les nations » de la région Centre ?

Afin d'honorer la mémoire des Justes de la région Centre et de révéler au grand public et aux jeunes, les valeurs humanistes qui ont guidé leurs actions de sauvetage, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) en partenariat avec le musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération du Loir-et-Cher propose une pièce de théâtre faisant appel au talent artistique de l'auteur-interprète, *Madeline Fouquet* et s'appuyant en partie sur les archives du Comité français *Yad Vashem*, notamment les nombreux témoignages qu'elles recèlent.

L'objectif de ce spectacle est clairement à but **mémoriel, culturel, citoyen et pédagogique**.

- ▶ *mémoriel* car il s'agit de transmettre à la connaissance du public, en particulier des plus jeunes, l'histoire des actes de sauvetage d'enfants et d'adultes juifs pendant l'Occupation nazie, actes accomplis, au péril de leur vie, par des individus, dans un élan spontané ou dans un combat engagé et qui doivent être honorés pour leurs gestes remarquables de bravoure, de coeur et d'humanité.
- ▶ *culturel* en concevant à part entière une création artistique autonome, s'appuyant sur des archives historiques et ayant vocation à être jouée dans la région Centre et au-delà.
- ▶ *citoyen et pédagogique* pour ouvrir des pistes de réflexion autour des valeurs de justice, de tolérance, de solidarité et d'humanité afin de résister aux tentations racistes, xénophobes et totalitaires et lutter contre le négationnisme et l'oubli.

L'hommage rendu aux Justes parmi les Nations revêt une signification éducative et morale :  
éducative car les Justes prouvent que quel que soit le contexte, la résistance est toujours possible ;  
morale car la reconnaissance envers ceux dont la conduite est exemplaire est un devoir.

## Le régime de Vichy et le statut des Juifs : une politique discriminatoire en rupture avec la tradition républicaine française.

Le premier "Statut des Juifs" du 3 octobre 1940 interdit aux Juifs français d'exercer un certain nombre de professions (fonctionnaire, enseignant, journaliste, dirigeant de certaines entreprises, etc.)

La loi du 4 octobre 1940 sur « les ressortissants étrangers de race juive » prévoit d'enfermer les Juifs étrangers dans des camps d'internement au sud du pays comme celui de Gurs.

Mises en place dès l'avènement du nouveau régime dirigé par le maréchal Pétain, les lois d'exception régissant le statut des Juifs ont été copiées sur la législation nazie.

Ainsi, la loi sur les dénaturalisations a été mise en place un mois à peine après la proclamation du régime de Vichy.

L'administration française se met au service de la politique du III<sup>ème</sup> Reich et les Juifs, enfants compris, sont recherchés, arrêtés par la police et la gendarmerie françaises, avant d'être déportés dans les camps d'extermination.

La loi du 2 juin 1941, instituant un deuxième statut des Juifs allonge la liste des interdictions professionnelles. Un décret de juillet 1941 exclut les Juifs des professions commerciales ou industrielles. Ce statut autorise les préfets à pratiquer l'internement administratif des Juifs de nationalité française.

L'exclusion légale des Juifs et leur privation de droits est une étape essentielle avant leur extermination.

À partir du 7 juin 1942, une ordonnance allemande impose à tout Juif de zone occupée le port de l'étoile jaune cousue sur ses vêtements et ce, dès l'âge de six ans révolus.



## Qui sont les "Justes parmi les nations" ?

« Juste parmi les nations » est une expression du judaïsme traditionnel tirée du Talmud qui signifie « généreux des nations du monde ». Devoir de mémoire et de gratitude, ce titre ancestral vieux de plus de 2.500 ans dans la tradition juive, est appliqué à tous les hommes et femmes qui ont sauvé des Juifs pendant la Shoah.

Le 19 août 1953, une loi du Parlement israélien, créée à Jérusalem l'Institut commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah -Yad Vashem dont le nom se réfère au chapitre 5 du prophète Isaïe : «Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés ».

Situé sur la colline du Souvenir, dans les hauteurs de la ville, Yad Vashem est à la fois un lieu de mémoire, de recherche, d'enseignement et un ensemble muséologique.

Son but est de perpétuer la mémoire individuelle et collective des victimes de la Shoah, d'honorer les « Justes parmi les nations » et de tout mettre en oeuvre pour s'assurer que le Monde n'oubliera jamais.

## Hommage d'Israël rendu aux Justes

Ces Justes, dont les actions constituent des exemples exceptionnels de courage, de générosité et d'humanité sont des phares pour les prochaines générations. Les personnes reconnues comme telles ou leurs ayants-droits reçoivent des mains du représentant de l'ambassade d'Israël la médaille des Justes ainsi qu'un diplôme honorifique. Leurs noms sont gravés sur le mur d'honneur du Jardin des « Justes parmi les nations » de Yad Vashem à Jérusalem. Les noms des Justes parmi les nations de France sont également inscrits à Paris dans l'Allée des Justes près du Mémorial de la Shoah.

**C'est la distinction suprême décernée par l'Etat d'Israël à des non juifs pour marquer la reconnaissance du peuple juif.**

Près de 23 500 personnes de quarante et une nationalités différentes ont été honorées (3 300 en France) ainsi que les membres des familles qui ont partagé les risques du sauvetage des Juifs. Certains furent des hommes d'église qui considéraient la résistance au nazisme et l'aide aux juifs victimes du génocide nazi comme un impératif religieux. D'autres étaient animés d'idéaux humanitaires, d'autres encore révoltés par ce que leurs fonctions pouvaient les amener à commettre, comme de nombreux policiers ou gendarmes. Certains fonctionnaires et diplomates ont reçu eux aussi le titre de « Justes parmi les nations ».

### La médaille des Justes

Signée Nathan Karp, la médaille est l'expression à la fois artistique et symbolique de la phrase du Talmud:

*« Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier ».*



## Quels sont les critères de reconnaissance des « Justes parmi les nations » ?

L'octroi de cette distinction doit honorer des actions incontestables, prouvées, largement individuelles à quelques exceptions (comme le Danemark et ses mouvements de résistance qui ont sauvé la quasi totalité de la communauté juive du pays ou encore le village français du Chambon-sur-Lignon).

La reconnaissance d'un Juste doit établir, avec plusieurs témoignages concordants, des faits probants, tels que :

- Avoir apporté une aide dans des situations où les Juifs étaient impuissants et menacés de mort ou de déportation vers les camps de concentration.
- Avoir été conscient du fait qu'en apportant cette aide, le sauveteur risquait sa vie, sa sécurité et sa liberté personnelle (l'assistance aux Juifs étant alors considérée comme un délit majeur).
- N'avoir recherché aucune récompense ou compensation matérielle en contrepartie de cette aide.

La difficulté de trouver des témoignages directs ou le caractère diffus de certaines actions réduisent le nombre des « Justes » identifiables. Ainsi, le livre des Justes ne sera jamais fermé car nombreux sont ceux qui resteront anonymes.

Les aides apportées revêtent des formes diverses :

- Héberger clandestinement un enfant ou une famille chez soi ou au sein d'un établissement ou institution
- Aider un Juif à se faire passer pour un non juif en lui procurant des faux papiers d'identité ou des certificats de baptême
- Aider les Juifs à gagner un lieu sûr, ou à traverser une frontière vers un pays d'accueil neutre.
- Adopter temporairement un enfant juif pendant la durée de la guerre.

## Hommage aux « Justes parmi les nations » de France

Le 18 janvier 2007, Jacques Chirac et Simone Veil, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et ancienne déportée, ont inauguré une plaque commémorative dans la crypte du Panthéon de Paris. À cette date, le titre de « Juste parmi les nations » a été décerné à 2 725 Français dont 240 sont encore en vie. À cette occasion, le Président de la République a prononcé un discours rappelant le refus de l'indifférence et de l'aveuglement face à l'attitude haineuse du gouvernement de Vichy. On peut lire sur la plaque le texte suivant :

*« ...Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité. »*

Cette cérémonie a fait suite à la déclaration du 16 juillet 1995 au Vélodrome d'Hiver dans laquelle le Président Chirac disait :

« La folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français », reconnaissant ainsi le rôle de l'administration française dans la déportation des Juifs en France.

Il y avait environ 320 000 Juifs en France en 1940 dont la moitié étaient des Juifs étrangers ; parmi ces 320 000 Juifs, environ 70 000 enfants. Au sortir de la deuxième Guerre mondiale le bilan fait état de 55000 étrangers et 25 000 Juifs français victimes en France de « la Solution finale ».

Les trois quarts des Juifs de France, soit 240 000 personnes, ont survécu essentiellement grâce à la sympathie et à la solidarité de la population française.

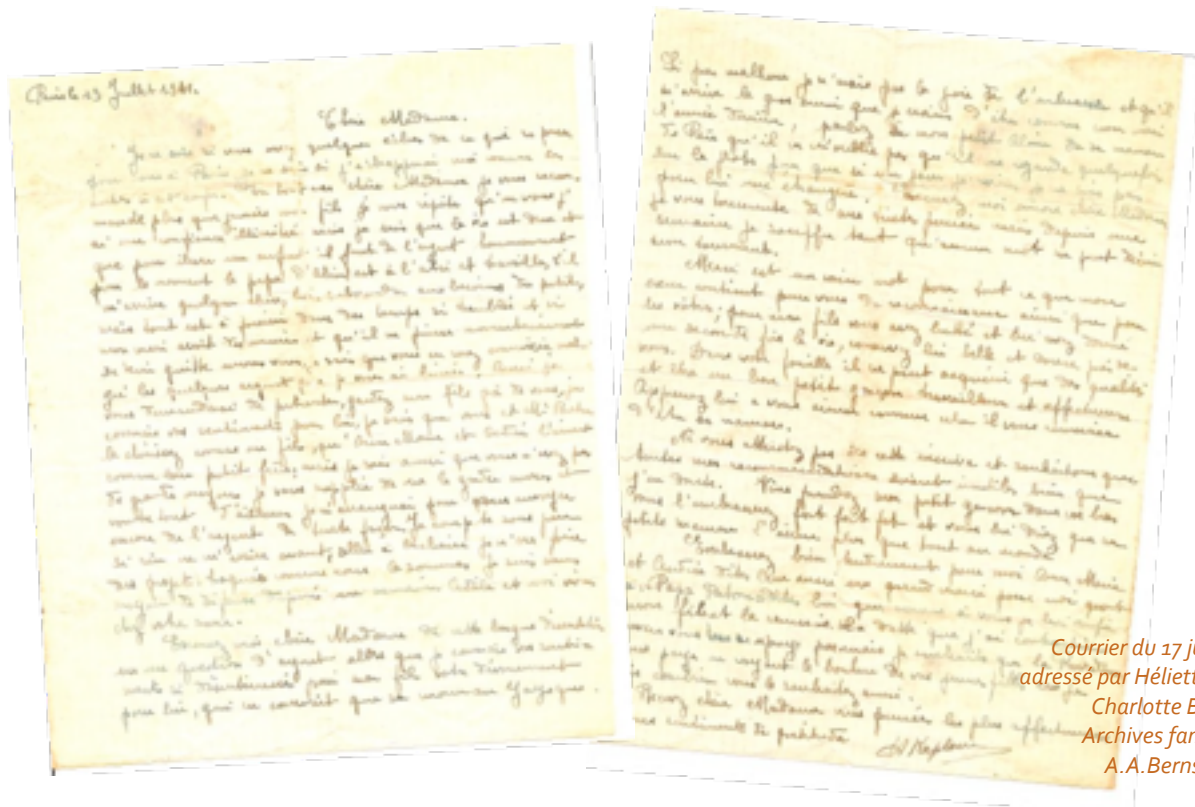
## Un enfant caché, l'exemple d'Alain-André Bernstein dans le Loir-et-Cher

Alain-André naît le 8 mars 1940 à Blois de parents juifs, Héliette et Léon Bernstein. Agé de 10 jours à peine, il est confié en nourrice à Charlotte et Léon Breton résidant à Orchaise.

Arrêté durant la rafle du 20 août 1941 à Paris, Léon Bernstein est interné à Drancy avant d'être libéré trois mois plus tard dans un état de santé précaire. Il part se réfugier à Marseille où il sera hébergé clandestinement par Marie Balestra et le jeune couple Morelli.

Héliette quant à elle échappe à la rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942 et part rejoindre son époux. C'est alors qu'elle écrit dans un courrier daté du 19 juillet à Charlotte Breton :

« Je ne sais si vous avez quelques échos de ce qui se passe pour nous à Paris, je ne sais si j'échapperai moi comme les autres à cet enfer [...] je vous répète qu'en vous, j'ai une confiance



Courrier du 17 juillet 1942 adressé par Héliette Bernstein à Charlotte Breton Archives familiales A.A.Bernstein

illimitée [...] Gardez mon fils près de vous [...] je vous supplie de me le garder envers et contre tout.»

Quatre années durant, l'enfant, dont le seul crime est d'être né Juif sous le régime de Vichy, sera caché par sa famille d'accueil. Il y grandira choyé par les Breton qui l'élèveront comme leur troisième enfant.



Dénoncés comme juifs, Héliette et Léon Bernstein seront également accueillis par la famille Breton en 1944.

Tous traverseront l'occupation sains et saufs. Les Bernstein et les Breton devenant une seule et même famille de coeur. Alain-André ne cessera d'appeler les époux Breton maman Charlotte et papa Breton.

Charlotte et Léon Breton seront décorés à titre posthume de la médaille des Justes parmi les nations en 2004.



*Charlotte Breton et Alain André Bernstein  
Archives familiales A.A. Bernstein*

## À votre tour !

Nous vous invitons, avec vos élèves à faire des recherches sur les Justes parmi les Nations du département du Maine et Loire.

Et dans le Maine et Loire ? Qui sont les Justes ?

Combien sont ils ?

Les réfugiés ont ils laissés des lettres ?

Qui sont les enfants, les familles cachées ?

Certains ont ils écrits des livres ?

Quelle sont les histoires reliées aux stèles, aux monuments qui existent ?

Ont ils déjà assisté à une remise de médaille ?

## Ressources

Comité français pour Yad Vashem : <http://yadvashem-france.org>

Anonymes, Justes et Persécutés durant la période nazie dans les communes de France (AJPN – site contributif) : <http://ajpn.org>

Fondation pour la Mémoire de la Shoah : <http://fondationshoah.org>

ONAC-VG : Chargée de mission Mémoire en Maine et Loire : [anne-cecile.vesnier@onacvg.fr](mailto:anne-cecile.vesnier@onacvg.fr)

## Les Justes parmi les nations du Maine et Loire

- Ernest Androuin
- Charlotte Audureau
- Joséphine Gaultier
- Mathilde Heintz
- René Maurice
- Marie-Eugénie Pacteau
- Marie Androuin
- Odette Blanchet Bergoffen
- André-Eugène Gioux
- Henriette Launay
- Yvonne Maurice
- Anne-Marie Pinguet
- Auguste Paul Antier
- André Dossogne
- Cécile Heintz
- Henriette Launay Bochereau
- Marie Maussion
- Xavier Terrien
- Auguste Antier
- Évelina Dossogne
- Marguerite Heintz
- Albert Martin
- René Maussion
- Marie-Joséphine Antier
- Jean Gaultier
- Marie-Thérèse Heintz
- Juliette Martin

Source: Association « Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France »

## Bibliographie sommaire

**BERNSTEIN Alain-André** : *Gardez mon fils près de vous, correspondance pour un enfant caché 1940-1944*, Le Manuscrit, Coll. Témoignages de la Shoah, 2008

**BOLLON (G)** : « *La Montagne vellave, terre d'accueil* » - Actes du Colloque du Chambon-sur-Lignon : *Le Plateau Vivarais-Lignon, Accueil et Résistance - 1939-1944* - Editions SHM, 1992.

**CASTILLE René** : *Le Sauvetage des enfants juifs de France. Actes du colloque de Guéret, 29 et 30 mai 1996*, Association pour la recherche et la sauvegarde de la vérité historique sur la Résistance en Creuse, 1998

**COLLECTIF** : *Paroles d'étoiles, J'ai lu*, Librio, 2002

**DELPARD Raphaël** : *Les Justes de l'Ombre*, Jean-Claude Lattès, 1995.

**FIJALKOW Jacques** : *Vichy, les Juifs et les Justes - L'exemple du Tarn*, Privat 2003.

**GILBERT Martin** : *Les Justes, les héros méconnus de la Shoah*, Paris, Calman-Lévy, 2002

**GUTMAN Israël (sdr)** : *Dictionnaire des Justes de France*, Jérusalem, Yad Vashem, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2003

**HALTER Marek** : *La force du bien*, édité en Livre de Poche.

**HANNOUN Robert** : *L'épopée des Justes de France (1939-1945)*, Paris, Connaissances et savoirs, 2005

**KEANEALLY Thomas** : *Schindler's list*, Pearson Education, 2003

**KLARSELD Serge** : *Vichy-Auschwitz, la "solution finale" de la question juive en France*, Fayard, 2001

**MARKIEWICZ Jacques, MARKIEWICZ Sophie et BERNSTEIN Alain-André** : *Tu vivras mon Fils*, L'harmattan, 2005

**MARRUS et PAXTON** : *Vichy et les Juifs*, Calmann-Lévy, 1981

**PAXTON Robert** : *La France de Vichy*, Editions du Seuil, coll. « Points/Histoire », 1999

**SAMUEL Vivette** : *Sauver les enfants*, Liana Levi, 1998

**SPIRE Antoine** : *Ces enfants qui nous manquent*, Éd. Maren Sell, 1990.

**WEILL Joseph** : *Le combat d'un Juste*, Editions Cheminements, octobre 2002

**ZEITOUN Sabine**, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, 1989

## Filmographie

**Louis MALLE** : Au revoir les enfants, 1987

**Jean-Louis LORENZI** : La colline aux mille enfants, téléfilm, 1994

**Lisa GOSSELS et Dean WETHERELL** : Les Enfants de Chabannes, 1999

**Michel MITRANI** : Les guichets du Louvre, 1974

**Ismaël FERROUKHI** : Les hommes libres, 2011

**Steven SPIELBERG** : La liste de Schindler, 1993

**Roselyne BOSCH** : La Rafle, 2009

**Gérard JUGNOT** : Monsieur Batignole, 2002

**Claude BERRI** : Le vieil homme et l'enfant, 1967

## Vous êtes professeurs, historiens, élus, passionnés, ou concernés par le sujet du spectacle ?

### ► Proposition Pédagogique :

Prendre part à l'aventure du spectacle par :

- Un travail en classe sur les Justes parmi les nations, animé par le professeur (en relation avec l'ONAC-VG, les musées ...)
- 1 rencontre Élèves / Auteur et Metteur en scène
- 1 atelier théâtre «Mémoire et Théâtre» pour la classe
- 1 représentation du spectacle pour plusieurs classes
- 1 temps d'échange entre les élèves et l'équipe du spectacle
- 1 rencontre avec des anciens de la région (en partenariat avec le réseau des musées et de l'ONAC-VG)
- 1 représentation le soir pour le Tout Public.

### ► L'essence même du projet :

*Le fond en est historique, sa forme artistique et sa matière, humaine !* Le partage, les rencontres, les questions et les découvertes partagées sont l'essence même de ce projet. Partenaires et comédiens n'ont d'autres souhaits que de faire voyager ce spectacle et surtout ses personnages... pour que ces derniers grandissent au sein même de chaque spectateur.

### ► Contacts concernant les données pédagogique :

**ONAC-VG :**

02 38 53 36 12

[nathalie.paton@onacvg.fr](mailto:nathalie.paton@onacvg.fr)

**ONAC\_VG 49 :**

02 41 47 82 95

[anne-cecile.vesnier@onacvg.fr](mailto:anne-cecile.vesnier@onacvg.fr)

### ► Contact concernant les représentations :

**Madeline Fouquet, Auteur :**

06 67 45 86 22

[contact@madelinefouquet.com](mailto:contact@madelinefouquet.com)

Réalisation du dossier grâce au Musée de la Résistance, de la déportation et de la libération en  
Loir-et-Cher : 02 54 56 07 02 [laurent.quilichini@ville-blois.fr](mailto:laurent.quilichini@ville-blois.fr)